

Conseil municipal du 24 juin 2020.

Le Conseil municipal de La Genête s'est réuni ce mercredi 24 juin sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Absent : Stéphane MEUNIER. Pouvoir donné à Gérard Paccaud

Budget communal primitif 2020

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif 2020 qui prévoit un budget de fonctionnement équilibré à 790 566,00€.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif d'investissement 2020 équilibré à 236 986,00€

Budget primitif d'assainissement 2020

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget d'assainissement primitif 2020 équilibré à 225 539,00€ pour le fonctionnement et à 223 902,00€ pour l'investissement

Taux d'imposition taxes locales.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote pour ne pas augmenter les taux d'imposition 2020 (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti).

Commission communale des impôts directs

Dans le cadre des futures nominations par la Direction des Finances Publiques, une liste de 24 citoyens proposables est votée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Avancement employée communale.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'avancement pour le poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, Mme Isabelle AUFRANC.

Subventions aux associations et organismes extérieurs.

Le Conseil municipal recommande aux associations locales d'accompagner leur demande d'un bilan financier ainsi que d'une lettre de motivation pour l'engagement de cette subvention.

Plusieurs subventions ont été attribuées à l'unanimité pour des organismes extérieurs.

Questions diverses.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le renouvellement dans la commande de cartes jeunes, distribuées gratuitement.

Monsieur le Maire a constaté de nouvelles incivilités concernant des dépôts sauvages de gravats en bord de SEILLE et autres chemins. Les infractions ont été relevées par la Gendarmerie.

La mairie de LA GENETE donne tables et livres d'école.

Une réflexion est en cours sur la gestion de la zone de stockage des déchets végétaux (possibilité de méthanisation ?)